

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

S. A. S. le Prince Albert, ayant résolu de faire à Rome la conférence qu'il avait ajournée depuis 1908 en raison de son état de santé, a quitté la Principauté, dimanche 24 avril, par le rapide de 3 h. 13 du soir, accompagné de M. le Lieutenant de vaisseau Bourée, Aide de Camp, et de M. Jaloustre, Chef du Cabinet Civil. Un wagon-salon avait été mis à la disposition du Prince par le Ministère des Affaires Étrangères d'Italie.

A son passage par Civita-Vecchia, lundi à 8 h. du matin, Son Altesse Sérénissime reçoit Son Exc. le Comte de Maleville, Son Ministre à Rome, venu pour l'attendre, avec M. Alibrandi, Consul de la Principauté; le Ministre prend place dans le wagon-salon.

Le Prince, arrivant à Rome vers 9 h. et ne voyageant pas officiellement, est reçu par Son Exc. le Comte Gianotti, Préfet du Palais, que Sa Majesté le Roi envoyait au devant de Lui, et par M. le Sénateur Anaratone, Préfet de Rome; M. le Marquis Cappelli, Président de la Société italienne de Géographie; M. le Comte Carlo Sforza, Chef du Cabinet du Ministre des Affaires Étrangères, représentant M. le Marquis de San Giuliano; M. le Major d'artillerie Camicia, Aide de Camp de S. M. le Roi, qui est attaché à la personne du Prince pendant son séjour à Rome; les membres du Bureau de la Société de Géographie et de nombreuses personnalités scientifiques italiennes.

Son Altesse Sérénissime s'entretient quelques instants avec M. le Comte Gianotti, M. le Marquis Cappelli et les personnes qui Lui sont présentées; accompagnée de M. le Préfet du Palais et de M. le Major Camicia, Elle se rend ensuite, dans un landau de la Cour, au Grand Hôtel où des appartements Lui avaient été retenus. Son Exc. le Comte de Maleville, MM. Bourée et Jaloustre prennent place dans une seconde voiture de la Cour.

M. le Marquis de San Giuliano, Ministre des Affaires Étrangères, vient peu après rendre visite à Son Altesse Sérénissime.

A 2 heures de l'après-midi, le Prince, accompagné de M. le Major Camicia et de MM. Bourée et Jaloustre, se rend au Quirinal où Il est reçu par Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Italie. L'entretien, particulièrement cordial, se prolonge pendant près d'une heure, et le Roi fait connaître au Prince qu'Il Lui confère l'Ordre suprême de l'Annonciade. En sortant du Quirinal, Son Altesse Sérénissime rend visite à Sa Majesté la Reine Mère qui s'intéresse vivement à Ses travaux scientifiques, et s'entretient également pendant plus d'une heure avec Elle.

Du Palais de la Reine Mère, le Prince se rend au Panthéon pour déposer des couronnes sur les tombeaux de LL. MM. les Rois Victor-Emmanuel II et Humbert I^{er}.

Il est reçu à l'entrée du monument et accompagné dans Sa visite par un groupe de vétérans à

qui, en se retirant, Il adresse quelques paroles et serre la main.

Son Altesse Sérénissime remet ensuite des cartes chez MM. le Président du Conseil des Ministres, les Présidents du Sénat et de la Chambre et les Chevaliers de l'Annonciade, avant de regagner le Grand Hôtel.

Aussitôt, Sa Majesté le Roi, accompagné d'un aide de camp, M. le Major Selby, vient au Grand Hôtel rendre au Prince Sa visite. L'entretien dure une demi-heure et, en partant, Sa Majesté propose à Son Altesse Sérénissime de venir La prendre le lendemain matin à 8 heures pour Lui faire une promenade en automobile dans la campagne romaine. Après Sa rentrée au Quirinal, S. M. le Roi envoie au Prince, par Son aide de camp, M. le Contre-Amiral Garelli, le Collier de l'Annonciade.

Le mardi 26, dès 8 heures du matin, LL. MM. le Roi et la Reine, S. A. R. la Princesse Vera de Monténégro viennent en automobile chercher Son Altesse Sérénissime au Grand Hôtel pour Lui faire visiter les ruines de la Villa Adriana. Au cours de la promenade, Son Altesse Sérénissime qu'accompagne M. le Lieutenant de vaisseau Bourée, prend de nombreuses photographies en couleurs de beaucoup d'intérêt et d'actualité. Au retour, le Prince déjeune avec Leurs Majestés au Quirinal; et le Roi fait remettre la Grand' Croix de l'Ordre de la Couronne à Son Exc. le Comte de Maleville ainsi que la Croix d'Officier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare à MM. Bourée et Jaloustre.

L'après-midi est consacrée à la préparation de la Conférence, qui doit avoir lieu le lendemain à 4 heures au Collegio Romano. Son Altesse Sérénissime va visiter la salle et se rendre compte par Elle-même des installations nécessaires.

Le soir à 8 heures, le Prince assiste au dîner que M. le Marquis Cappelli offre en Son honneur. Les convives sont : le Prince de Bülow, ancien Chancelier de l'Empire d'Allemagne et la Princesse de Bülow; le Marquis de San Giuliano, Ministre des Affaires Étrangères; l'Amiral Cattolica, Ministre de la Marine; le Général Brusati, Premier Aide de camp de S. M. le Roi; le Duc et la Duchesse de Sermoneta; le Comte de Maleville; M. le Sénateur Bodio; le Comte Primoli; M. le Professeur Vinciguerra; M. le Professeur Milosevich, Directeur de l'Observatoire astronomique de Rome; M. Philipson; MM. Bourée, Jaloustre; M. le Commandant Roncagli, Secrétaire Général de la Société de Géographie.

Le dîner est suivi d'une brillante réception durant laquelle le Marquis et la Marquise Cappelli présentent au Prince de nombreuses personnalités de la Cour, du Gouvernement, du Corps Diplomatique et du mond scientifique, notamment Son Exc. le Ministre de la Maison Royale, Massioli Pasqualini; Son Exc. M. Raineri, Ministre de l'Agriculture; M. Nathan, Maire de Rome; Son Exc. Von Jagow, Ambassadeur d'Allemagne; les Ministres Plénipotentiaires de Bavière, de Chine, du Japon, etc., etc.

Le mercredi 27, à 9 heures du matin, S. M. le Roi, accompagné de Ses Aides de camp, M. le Général Brusati, M. l'Amiral Garelli, M. le Major Selby, vient en automobile prendre Son Altesse Sérénissime au Grand Hôtel et La conduit au Forum, au Palatin, au Colysée pour Lui en montrer les ruines grandioses. Son Exc. le Comte de Maleville, M. le Major Camicia, MM. Bourée et Jaloustre accompagnent le Prince durant la promenade à laquelle prennent également part MM. l'Ingénieur Pettrignani et l'Architecte Ciacchi, chargés des recherches archéologiques. Sa Majesté donne Elle-même au Prince et à Sa suite les explications les plus intéressantes sur les fouilles et les découvertes récemment effectuées. Sa Majesté ramène le Prince à Son Hôtel avant midi.

Vers 4 heures de l'après-midi, le Prince se rend, avec Sa suite, au Collegio Romano pour y faire Sa conférence sur les « Progrès de l'Océanographie ». Il est reçu à l'entrée de l'édifice par M. le Marquis Cappelli, président de la Société de Géographie, Son Exc. le Marquis de San Giuliano, Ministre des Affaires Étrangères, et beaucoup de membres de la Société de Géographie. Quelques instants après, arrivent Leurs Majestés le Roi et la Reine, au devant desquels Son Altesse Sérénissime se rend avec M. le Marquis Cappelli et Son Exc. le Ministre des Affaires Étrangères. Sa Majesté la Reine prend le bras du Prince, tandis que le Roi offre le sien à la Princesse Vera de Monténégro, venue avec les Souverains. Le cortège se dirige vers la Salle des Conférences qui contient plus de huit cents personnes et où, en dehors de l'enceinte réservée, il ne reste déjà plus un siège disponible.

Derrière Leurs Majestés, prennent place les dignitaires de la Cour, M. Luzatti, Président du Conseil, et tous les Membres du Gouvernement, avec les Sous-Secrétaires d'Etat, les Présidents du Sénat et de la Chambre, M. Nathan, Maire de Rome, le Préfet de Rome, Anaratone, l'Ambassadeur d'Allemagne, l'Ambassadeur des États-Unis, la plupart des Ministres Plénipotentiaires étrangers, de nombreux Officiers Généraux de la Marine et de l'Armée de terre.

L'assistance, composée essentiellement d'invités de la Société de Géographie, comprend presque toutes les notabilités de la Société Romaine.

S. A. S. le Prince et M. le Marquis Cappelli montent sur une estrade dont le fond est occupé par un vaste écran de projections.

Le Président de la Société de Géographie prend le premier la parole et s'exprime en ces termes :

La Société de Géographie italienne, heureuse d'avoir écouté, il y a peu de semaines, dans cette salle, la voix de Celui qui a mis le pied le plus haut sur les cimes resplendissantes des plus hautes montagnes de la terre, est orgueilleuse d'avoir pour hôte aujourd'hui Celui qui, descendant avec ses instruments dans les ténèbres de la mer la plus profonde, a su lui arracher tant de ses mystères.

Devinée, il y a environ deux siècles par un Italien, Marsigli, l'Océanographie a été appelée à une vie nouvelle surtout grâce aux Gouvernements d'Angleterre et d'Allemagne et grâce à S. A. S. le Prince Albert de

Monaco, que j'ai le grand honneur de saluer aujourd'hui parmi nous.

Elevé dès Sa première jeunesse dans la sévère simplicité de la vie de marin, infatigable au travail, Il aime la mer d'une affection immense et consacra Sa vie entière à l'enivrant idéal d'en scruter les secrets.

Depuis 1885, les expéditions organisées et dirigées admirablement par Lui en personne se succèdent et chacune produit des découvertes qui font vibrer d'émotion le cœur de tous ceux qui ont la science et la curiosité de l'Océan. Il corrige les erreurs des vieilles traditions sur la route suivie par les courants marins et, avec des appareils dont on peut dire que chacun est un miracle de génie, il parvient à faire monter, d'abord de quelques centaines de mètres, puis de profondeurs de plusieurs milliers de mètres d'eau, des boues, des fonds marins et des êtres étranges, tels que nos pères n'en avaient non seulement pas vus mais même conçus dans le rêve d'une imagination en délire.

L'erreur est vaincue, qu'on nous enseignait dans notre jeunesse et d'après laquelle la vie cesserait à moins de 700 mètres au-dessous du niveau de la mer : vous allez entendre dire comment elle parvient énergique et féconde pour les animer, dans les abîmes sous-marins, jusqu'à hier encore inexplorés, dont les fonds sont séparés de la surface de la mer par une profondeur supérieure à la hauteur qui en sépare les pics les plus élevés de l'Himalaya.

Le Conseil de la Société de Géographie a jugé que la grande Médaille d'or, notre suprême récompense, était due au Savant éminent qui est déjà notre Membre d'honneur. En Lui en faisant part, je Lui adresse nos plus vifs remerciements pour être venu nous apporter la parole de Sa foi ardente dans la jeune science à laquelle Il vient d'ériger à Monaco un temple splendide : le Musée d'Océanographie. Et j'exprime, en terminant, l'espoir que cette journée marque pour les études océanographiques dans notre pays une date heureuse de réveil vigoureux et fécond.

Son Altesse Sérénissime répond par l'allocution suivante qu'Elle prononce en italien :

Sire,
Mesdames, Messieurs,

Cette réunion, désirée par les hommes que le service de la Science a gagnés en Italie, répond comme un premier écho à la solennité qui appelait dernièrement à Monaco pour l'inauguration du Musée les savants océanographes de tous les pays.

L'armée croissante du travail scientifique voulait alors connaître les forces nouvelles que je lui donne pour faire sortir des océans un peu plus de clarté sur l'histoire de la Terre et sur les origines de la vie : pour fortifier la raison humaine dans sa lutte avec les chimères que l'ignorance évoque. Mais une émotion plana sur notre assemblée quand des Ambassadeurs associèrent des Rois et des Peuples à cette pensée que la Science devient un guide de la conscience vers une conception juste du rôle de l'Humanité dans la Nature.

Et je veux dire ici quelle impression brillante la jeune Italie a donnée dans ces merveilleuses séances par le prestige du Marin illustre qui représentait le Roi, et par le concours des savants qui représentaient la science italienne avec une autorité appartenant au génie de leur race. Je veux dire aussi combien ce témoignage accordé au travail de toute ma vie me confirme dans les études océanographiques de la Méditerranée, d'une mer fort peu connue des hommes après avoir été la première qui ait porté leur civilisation naissante : dans ces études internationales dont vos savants m'ont fait confier la présidence et que l'Italie, avant tous, doit favoriser de par sa situation géographique et devant son influence historique sur le progrès des idées.

Aussi je viens parmi vous pour vous rapprocher d'un mouvement collectif des nations vers les sciences de la mer, et je le fais avec joie sachant quels avantages les populations maritimes, d'abord, trouveront dans la connaissance de richesses souvent ignorées, presque toujours maltraitées. Je viens pour laisser à vos courageux marins quelques fruits obtenus pendant les années que j'ai vécues sur les vagues : pendant que mes cheveux grisonnaient sous les orages du Tropique ou dans les glaces polaires.

Je viens donc parce que j'ai toujours écouté une voix qui parle dans les consciences éclairées, une voix plus forte que toutes les rumeurs de ce monde et qui nous avertit quand nous pouvons apporter quelque bien au cœur ou à l'esprit des hommes, aux conditions d'existence des sociétés humaines.

Ceux là seuls ne comprendront pas cet effort, qui ne

sentent point la transformation des êtres, qui vivent loin du travail de la pensée, loin des émotions du cœur et sans avoir seulement soupçonné la loi d'évolution à laquelle obéit tout ce qui existe. Je sais que l'esprit des hommes ne varie pas suivant une loi égale pour tous, et que le plus souvent il garde longtemps l'empreinte laissée par une mentalité lointaine ; mais nous qui entrevoyons quelque chose de la vérité souveraine, nous continuerons à offrir le meilleur de nous-mêmes au développement de la lumière scientifique, pour donner à la civilisation un point d'appui certain et pour élever la nature humaine au-dessus des troubles qui lui viennent de ses origines obscures.

Rome fut toujours un flambeau pour les âmes, au temps des légions qui domptaient les barbares et au temps de Saint Pierre qui fixait le Christianisme sur un principe de douceur, de bonté, de charité auquel nous devons la grandeur des temps actuels. Rome augmentera d'une autre splendeur le sillon éclatant dont toutes ses gloires ont marqué vingt siècles, quand elle lancera, de son piédestal qui fut deux fois le trône du monde, les rayons du prestige scientifique.

Ce discours est chaleureusement applaudi.

Son Altesse Sérénissime reprend alors la parole en français. Elle remercie d'abord la Société de Géographie pour la haute distinction qu'elle vient de Lui conférer, et rend ensuite hommage aux qualités rares de S. M. le Roi d'Italie qui suit avec le plus vif intérêt tous les progrès scientifiques. La salle entière souligne ce passage de ses applaudissements. Puis le Prince aborde le sujet de la conférence proprement dite.

Il rappelle tout d'abord que l'Italie, par le fait de sa position géographique, se trouve dans les meilleures conditions pour aider au progrès de l'Océanographie et Il cite les noms des savants italiens qui furent parmi les précurseurs de cette science nouvelle. Après avoir souhaité que les divers Etats Européens s'intéressent un jour d'une façon efficace et officielle aux études océanographiques, Son Altesse Sérénissime passe en revue les principaux sujets qu'Elle a étudiés dans Sa vie avec de nombreux collaborateurs et qui se rattachent au domaine si vaste de l'Océanographie.

C'est tout d'abord le courant du Gulf Stream que le Prince a étudié de 1885 à 1887 en lançant de nombreux flotteurs, puis viennent les observations si importantes de température et de densité des eaux et enfin l'examen de leur composition.

Les conditions de pénétration de la lumière ont été étudiées également avec soin, car c'est un problème passionnant que de savoir comment des êtres vivants peuvent voir dans les ténèbres des profondeurs. Il est vrai qu'un certain nombre d'entre eux sont pourvus d'organes lumineux.

La géologie n'a pas davantage été omise et, à chaque sondage, on prélève avec soin un échantillon donnant la nature du fond.

Cette première partie de la conférence termine l'exposé des travaux du domaine de la physique.

Le Prince aborde ensuite les questions se rapportant à la biologie. Il donne une explication de ce qu'est le Plankton, sorte de poussière vivante qui se trouve délayée partout dans la mer et qui contient les germes de quantités d'espèces végétales et animales ; puis Il expose les si intéressants travaux du docteur Portier sur les bactéries trouvées à diverses profondeurs.

Son Altesse Sérénissime parle ensuite des curieux venins ou poisons rencontrés chez quelques espèces, l'hypnotoxine de la Physalie par exemple, et Il signale ce fait si curieux de l'arsenic trouvé dans les tissus d'animaux vivant à 4.000 mètres de profondeur.

Le Prince indique la probabilité que nous soyons sortis d'un milieu marin, et c'est peut-être à cela qu'il faut attribuer les merveilleux effets du sérum artificiel à l'eau salée.

Enfin, Son Altesse Sérénissime termine en rappelant Ses travaux sur la météorologie de la haute atmosphère océanique au moyen de ballons sonde, et Ses travaux de cartographie.

Au cours de la conférence qui dure près de deux heures, de nombreuses projections photographiques et cinématographiques reproduisant les opérations océanographiques effectuées à bord de la *Princesse-Alice*, les divers appareils d'études employés par le Prince et des spécimens d'animaux des grandes profondeurs, sont faites sous la direction de M. le lieutenant de vaisseau Bourée et reçoivent de l'assistance le plus chaleureux accueil.

Une véritable ovation souligne la conclusion du Prince. Le Roi, la Reine et toutes les hautes personnalités présentes adressent au Conférencier leurs félicitations et leurs remerciements.

Son Altesse Sérénissime accompagne ensuite les Souverains d'Italie jusqu'à Leur voiture et quitte Elle-même le Collegio Romano, après avoir été saluée une dernière fois par le Président, les membres de la Société de Géographie et toutes les personnalités présentes.

Une foule de plusieurs centaines de personnes massée sur la place du Collegio Romano témoigne respectueusement au Prince sa sympathie et Lui fait une ovation enthousiaste, au moment où Il monte en voiture pour rentrer au Grand Hôtel.

A huit heures, S. A. S. le Prince Se rend au Quirinal où Sa Majesté offre un dîner en Son honneur. Assistent au dîner : S. A. R. la Princesse Vera de Monténégro, Marquis de San Giuliano, Contre-Amiral Cattolica, Comtesse Guicciardini, Comtesse Rovaschieri, Marquise Centurione, Princesse Giovannelli ; Comte Gianotti, Préfet du Palais ; Comte de Maleville, Ministre de Monaco ; Marquis Cappelli, Général Brusati, Comte de Brambilla, Grand Veneur ; Marquis Calabrini, Grand Ecuyer ; Amiral Garelli ; Comte Guicciardini ; Lieutenant de vaisseau Bourée ; M. Jaloustre ; M. le Consul Rosset ; Comte Tozzoni, maître des Cérémonies ; Docteur Mattioli ; Major Camicia ; Major Selby.

Le jeudi 28, Son Altesse Sérénissime est de nouveau invitée à déjeuner par Leurs Majestés et va, dans l'après-midi, en automobile, avec S. M. le Roi, à Castel Porziano, puis aux ruines d'Ostie. Sa Majesté reconduit le Prince au Grand Hôtel à cinq heures et Lui fait Ses adieux dans les termes les plus affectueux.

Son Altesse Sérénissime, accompagnée de Son Exc. le Comte de Maleville et de M. le Major Camicia, Se rend ensuite à la gare pour prendre le train de 5 h. 40 auquel M. le Ministre des Affaires Etrangères a fait de nouveau adjoindre un wagon-salon. De nombreuses personnalités attendent le Prince sur le quai. M. le Comte Gianotti, Préfet du Palais, Le salue une dernière fois au nom de Sa Majesté, et M. le Marquis Cappelli Lui exprime encore les remerciements de la Société de Géographie. M. le Marquis de San Giuliano, retenu à la Chambre des Députés, est représenté par son Chef de Cabinet, M. le Comte Carlo Sforza.

Au moment où le train s'ébranle, une foule nombreuse qui se presse sur le quai salue respectueusement Son Altesse Sérénissime et pousse des cris de « Vive le Prince Albert I^{er} ! »

Son Altesse Sérénissime est arrivée à Monaco vendredi matin à 9 h. 21 et a été reçue, à la gare, par Son Exc. le Gouverneur Général, M. le Comte de Lamotte d'Allogny, Chef de la Maison Princesse, M. le Capitaine de frégate d'Arades de Peyriagues, Aide de camp, M. le Capitaine de Juniac, Officier d'Ordonnance.

Avant de quitter Rome, Son Altesse Sérénissime a fait remettre, à M. le Maire de Rome, par Son Exc. le Comte de Maleville, une somme de 2.000 francs pour les pauvres de la ville.

M. Nathan vient d'adresser au Prince la lettre de remerciements suivante :

Altesse,

Par l'entremise de votre Chargé d'Affaires, M. le Comte Henri de Maleville, j'ai reçu la somme de deux mille francs que Votre Altesse a voulu donner aux pauvres de

Rome, associant ainsi, en faveur de notre ville, Votre cœur à Vos grands talents, à la science la bienfaisance.

Au nom des pauvres, agréez l'expression de ma reconnaissance pour Votre don qui sera distribué par la Congrégation de Charité, dont j'ai l'honneur de Vous transmettre ici le reçu.

Veillez me permettre en même temps de Vous remercier pour avoir choisi notre ville, grande capitale et centre de civilisation par ses traditions et sa position actuelle, pour Votre savante, convaincante conférence qui, grâce à Vos profondes recherches, à Vos limpides démonstrations, démontre encore une fois, et Votre Institut en est la démonstration monumentale, qu'une seule loi gouverne notre terre, soit aux profondeurs de l'Océan comme aux sommets des montagnes, celle de l'évolution, de la marche lente, continue, fatale des êtres animés ou inanimés vers un but de perfection que le progrès indique et ne révèle pas.

Veillez agréer, Altesse, l'expression de ma parfaite, profonde considération.

Signé : NATHAN, Maire.

De retour dans la Principauté, Son Altesse Sérénissime a adressé à S. M. le Roi d'Italie le télégramme suivant :

Monaco, le 29 avril 1910.

Sa Majesté le Roi d'Italie,

Rome.

« Je rentre dans mon pays avec une impression « profonde que m'ont laissée mon séjour à Rome, « la bienveillance de Votre Majesté et l'accueil de « la population. J'adresse au Roi et à la Reine mes « hommages respectueux et affectueux.

« Signé : ALBERT, Prince de Monaco. »

S. M. le Roi Victor-Emmanuel a aussitôt répondu en ces termes :

Rome, Quirinal, le 29 avril 1910.

Son Altesse le Prince de Monaco,
Monaco.

« De tout cœur je remercie Votre Altesse de Son « aimable dépêche. Je tiens à l'assurer que la Reine « et moi nous garderons toujours le meilleur des « souvenirs de Son séjour à Rome. En me souhai- « tant de revoir Votre Altesse à la saison des chasses, « je La prie de croire à mes sentiments d'affection « bien sincères. »

« Signé : VITTORIO EMANUELE. »

Le jour de Son arrivée à Rome, Son Altesse Sérénissime a reçu de la Colonie Italienne de la Principauté le télégramme suivant :

Les Italiens de la Principauté accompagnent de tous leurs vœux le voyage de Son Altesse Sérénissime à Rome, heureux et fiers de l'hommage que le Savant illustre et Souverain du beau pays de Monaco rend à la ville éternelle et à leur Roi bien-aimé et Lui envoient l'expression de leur très respectueuse sympathie et dévouement.

Le Président du Comité Italien,
Signé : DAVICO.

S. A. S. le Prince a fait répondre en ces termes :

Chef de Cabinet Prince de Monaco
à M. Davico, Président Comité Bienfaisance Italien,
Monaco.

Le Prince reçoit avec beaucoup de reconnaissance l'expression des sentiments que Lui adressent les Italiens de la Principauté. Il est très heureux de se sentir à Rome dans un milieu aussi favorable à Son œuvre scientifique.

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS

Dans ses séances du 3 mars et du 8 avril, le Comité des Travaux Publics a examiné un certain nombre d'affaires d'intérêt privé et les affaires suivantes d'intérêt public sur lesquelles ses avis ont reçu l'approbation Souveraine.

Réglementation de la hauteur des enseignes lumi-

neuses. — Conformément au rapport de M. le Directeur des Travaux Publics, l'assemblée adopte le projet de réglementation proposé par sa Sous-Commission et, sur la proposition de M. Médecin, émet l'avis qu'à chaque demande de ce genre, un croquis succinct soit ajouté.

Projet de route au quartier des Révoires et du Castelleretto. — Le Comité approuvant les corrections apportées au projet, lesquelles ont tenu compte, dans la plus large mesure, des objections faites à l'enquête, émet l'avis que la variante faisant passer la route au-dessus des terrains domaniaux serait plus avantageuse; néanmoins il propose de faire maintenir à ceux-ci la portion de route suivant l'ancien sentier des Révoires qui se trouverait en cul-de-sac à leur entrée. Il renvoie le projet à l'enquête.

Projet d'élargissement du boulevard des Moulins. Le Comité approuve les observations de M. le Directeur des Travaux Publics. Il émet le vœu :

1° Qu'intervienne la deuxième Ordonnance d'intérêt public;

2° Qu'il soit, si possible, immédiatement procédé à l'entente aux fins d'expropriation avec le propriétaire de la villa Guy, des terrains Rapaire et des propriétés Alex Médecin et Ravel;

3° Qu'un projet soit présenté pour la réfection de l'escalier venant de l'église Saint-Charles, en vue de dégager le trottoir.

CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce dans sa séance du 6 Avril dernier a émis les vœux suivants qui ont reçu l'approbation Souveraine :

Courtage maritime. La Chambre de Commerce est d'avis de créer dans la Principauté des courtiers libres assermentés et émet le vœu de fixer à deux le nombre de ces postes.

Limitation du nombre des licences. La Chambre repousse le vœu tendant à ce qu'il ne soit plus délivré de nouvelles licences pour les commerces de luxe et de détail pendant cinq ans.

Suppression des colporteurs, etc. La Chambre de Commerce invite le Gouvernement à rechercher les moyens propres à faire disparaître les colporteurs, marchands ambulants et représentants sollicitant les particuliers, dans la mesure du possible.

ÉCLAIRAGE ET BALISAGE DE L'ENTRÉE DU PORT

AVIS AUX NAVIGATEURS

Les navigateurs sont prévenus que la bouée lumineuse peinte en rouge et portant un feu fixe d'horizon vert, qui signalait les travaux d'enrochements de la jetée nord en cours d'exécution, au port de Monaco, vient d'être remplacée par un feu provisoire installé à l'extrémité de cette jetée et présentant le même caractère.

Le nouveau feu, constitué par un groupe de trois lampes électriques à incandescence ayant une puissance lumineuse totale de un bec Carcel environ, sans appareil optique, est supporté à 9 m. 60 au-dessus du niveau moyen de la mer par un pylône métallique peint en gris et placé sur ladite jetée à une dizaine de mètres de distance de son extrémité au niveau de l'eau.

L'entrée du port de Monaco se trouvera ainsi éclairée par le feu vert provisoire ci-dessus défini et le feu fixe d'horizon rouge établi à titre définitif à l'extrémité de la jetée sud.

Positions approchées :

Du feu rouge définitif...	{ 43° 44' 6" N.
	{ 5° 5' 29" E.
Du feu vert provisoire ...	{ 43° 44' 9" N.
	{ 5° 5' 28" E.

COLONIES SCOLAIRES DE MONACO

Le premier groupe sera composé de vingt petits garçons de 7 à 9 ans. Il passera à Perinaldo tout le mois de juin.

Les parents qui désirent que leurs enfants soient admis à faire partie de ce premier groupe devront adresser leur demande avant le 26 mai à S. Exc. M. le Gouverneur Général.

Dans le deuxième et troisième groupe (mois de juillet et d'août) ne seront admises que des filles de 7 à 13 ans. Le quatrième groupe (mois de septembre) ne recevra que des garçons de 10 à 13 ans.

AVIS

Les personnes qui, ayant obtenu l'autorisation d'exploiter un commerce ou de louer des chambres meublées, n'auraient pas encore retiré les pièces jointes à leur demande, sont priées de se présenter au Gouvernement Général où elles leur seront remises contre récépissé.

TÉLÉPHONES

Depuis le 1^{er} mai et pendant toute la durée du service d'été, le bureau central téléphonique reste ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

LA VIE ARTISTIQUE

THÉÂTRE

On a revu avec plaisir la *Petite Bohème* de MM. Ferrier et Hirschmann, qu'il semble être devenu de tradition de donner chaque année à Monte Carlo. La gaité en est sans doute un peu lourde. Mais les gens qui veulent rire ne sont pas difficiles. Pourquoi se montrer plus exigeant qu'eux-mêmes ?

L'interprétation a été excellente : M^{me} Mariette Sully, spirituelle et mutine; M^{me} Rachel Launay, gracieusement espiègle; M^{me} Mary Théry, comiquement majestueuse; M. Montclair, remplaçant M. Poudrier indisposé, excellent comme chanteur et comme acteur; MM. Alberthal, Maurice Lamy, Berthaud, Maury, tous fort bien dans l'esprit de leurs rôles.

De nouvelles représentations de la *Veuve Joyeuse* ont valu de nouveaux applaudissements aux excellents artistes qui s'y sont fait voir et entendre.

CONCERTS

M. Jehin avait réservé le programme du dernier concert à deux des plus puissants génies de l'orchestre, Berlioz et Wagner. L'un et l'autre de ces maîtres se sont appliqués à enrichir l'orchestre relativement simple des grands classiques et ont cherché, en dehors de l'idée musicale pure, l'impression résultant de l'emploi de timbres nouveaux ou inattendus et l'ébranlement nerveux produit par le déchaînement des masses sonores. Leur conception moins purement cérébrale de la musique en a développé le côté pittoresque et a fait une part plus large à la sensation. C'est par là que s'apparentent ces deux esprits par ailleurs si différents et c'est pour cela qu'il était intéressant de les rapprocher dans une même audition.

Berlioz occupait la première partie du concert avec le *Carnaval Romain* et la *Symphonie fantastique*.

La première de ces œuvres est merveilleuse par la vie qui l'anime et par son étincelant pittoresque. La belle partie de cor anglais a été remarquablement jouée par M. Dorel dont les habitués du concert connaissent depuis longtemps le grand talent.

La *Symphonie fantastique* est une des pages les plus empoignantes qu'ait inspirées le lyrisme romantique. Tous les extrêmes de la passion, tous les désordres d'une rêverie exaspérée s'y succèdent et s'y croisent dans un mouvement haletant, fiévreux, mais grandiose et prodigieusement vivant. Les passages descriptifs, notamment celui de l'orage, sont trop souvent de pures imitations matérielles, mais écrits avec une puissance et une habileté magistrales.

L'exécution en fut parfaite et M. Dorel eut encore l'occasion de s'y faire particulièrement applaudir.

La seconde partie consacrée à Wagner débutait par le *Prélude de Lohengrin* dont l'orchestre a remarquablement fait valoir le caractère immatériel et mystique.

La page si délicieusement descriptive des *Mur-mures de la Forêt*, avec ses bruissements de feuilles, ses chants d'oiseaux, a, comme d'ordinaire, ravi par sa fraîcheur et ses heureuses combinaisons de sonorités plus que par l'originalité de ses trouvailles mélodiques.

La *Marche funèbre du Crépuscule des Dieux*, point culminant peut-être de ce beau concert, a fait passer sur l'auditoire le frisson de la grandeur épique, thrène sublime qui s'exalte en apothéose.

Enfin la fulgurante *Chevauchée des Walkyries* a terminé dans un mouvement héroïque et sur des clameurs guerrières cette admirable audition pour laquelle il convient de louer et le savant chef d'orchestre qui en a composé le programme et dirigé l'exécution, et les artistes qui ont apporté dans l'interprétation tant de conscience artistique et de talent.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE MONACO

Dans son audience du 26 avril 1910, le Tribunal de Première Instance a prononcé les condamnations suivantes :

D. G.-R., né à Mézières-sur-Saône (Seine-et-Oise) le 15 janvier 1875, terrassier, sans domicile fixe, six jours de prison, pour mendicité ;

V. O.-M., né à Saint-Martin-du-Var (Alpes-Maritimes) le 22 décembre 1873, menuisier, demeurant à Nice, 16 francs d'amende (par défaut) avec confiscation de la viande saisie, pour introduction de viande en fraude ;

D. A.-G., âgé de 31 ans, chauffeur-mécanicien, demeurant à Beausoleil, 200 francs d'amende (par défaut), pour infractions à l'Ordonnance Souveraine sur les voitures automobiles. Son patron déclaré civilement responsable.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

A l'occasion de la fête de l'Ascension, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 3 mai 1910, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 10 mai, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 30 avril 1910 :

Yacht à vap. Narcissus, anglais, cap. Learmouth, (propriétaire Miller Mundy), venant de Livourne.

Yacht à vap. Schievan, anglais, cap. West, (propriétaire De Sales Terrière), venant de Cannes.

Yacht à vap. Zoraïde, anglais, cap. Hogarth, (propriétaire K. Klark), venant de Cannes.

Vapeur Amphion, français, cap. Mattei, venant de Cannes avec marchandises diverses.

Six tartanes venant de Saint-Tropez, — sable.

Départs du 23 au 30 avril :

Yacht à vap. Narcissus, anglais, cap. Learmouth, allant à Marseille.

Yacht à vap. Schievan, anglais, cap. West, allant à Gênes.

Yacht à vap. Zoraïde, anglais, cap. Hogarth, allant à Menton.

Vapeur Amphion, français, cap. Mattei, allant à Marseille avec marchandises diverses.

Six tartanes allant à Saint-Tropez, sur lest.

SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire, le **Vendredi 3 Juin 1910**, à 2 heures et demie de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents Actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au Siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des Statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

Emission du complément des obligations à souscrire, conformément à l'article 9 des Statuts.

Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le **Vendredi 20 Mai 1910**, à dix heures et demie du matin, au siège social, 1, rue du Port.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration ;
Rapport des Commissaires ;
Examen des comptes de l'exercice 1909-1910 ;
Approbation, s'il y a lieu, et décharge à qui de droit ;

Fixation du dividende ;
Tirage au sort de quarante actions à rembourser ;
Nomination de deux Administrateurs en remplacement de deux Administrateurs sortants ;
Nomination des Commissaires et fixation de leur rétribution.

TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Paul Amayenc** sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal de Première Instance, au Palais de Justice, à Monaco, le 18 mai courant, à 3 heures du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite **Sasso** sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences dudit Tribunal, au Palais de Justice, à Monaco, le 24 mai prochain, à 3 heures du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remet-

tre leurs titres, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 3 mai 1910.

Pour le Greffier en chef,
A. Cioco, c. g.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
F. DAGNINO et CH. PASSERON, propriétaires-directeurs
20, rue Caroline, Condamine, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Deuxième insertion)

Suivant acte sous seing privé en date à Monaco, du vingt-huit février mil neuf cent dix, enregistré, M. **Dominique Nano** et la dame **Catherine Serriotti**, son épouse, commerçants, demeurant ensemble à Monaco, ont acquis de M. **Joseph Ratti**, commerçant, demeurant à Monaco, le fonds de commerce de *Restaurateur, chambres meublées, buvette, vins et spiritueux et débit de tabacs*, qu'il exploitait à Monaco, 15, boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, comprenant l'achalandage, le matériel, les objets mobiliers, les marchandises, le droit au bail et tous les accessoires dudit fonds.

Les créanciers de M. Joseph Ratti, s'il en existe, sont priés de faire opposition sur le prix de la dite vente entre les mains de l'Agence, par lettre recommandée, avant l'expiration d'un délai de dix jours, à compter de la date de la présente insertion.

Monaco, le 3 mai 1910.

DAGNINO et PASSERON.

AGENCE CIVILE ET COMMERCIALE
F. DAGNINO et CH. PASSERON, propriétaires-directeurs
20, Rue Caroline, Condamine, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Première insertion)

Suivant acte sous seing privé en date à Monaco, du 30 avril 1910, enregistré, M. **Jacques Destefanis**, fumiste, demeurant à Monaco, a acquis de la dame veuve **Joseph Unia**, demeurant aussi à Monaco, le fonds de commerce de fumisterie et lampisterie qu'elle faisait valoir rue des Açores, 6, à la Condamine.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire opposition sur le prix de la dite vente entre les mains de l'Agence, par lettre recommandée, avant l'expiration d'un délai de dix jours, à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente.

Monaco, le 3 mai 1910.

DAGNINO et PASSERON.

Etude de M^e Lucien LE BOUCHER,
docteur en droit, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE (Première insertion)

Aux termes d'un acte reçu par M^e Lucien LE BOUCHER, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le vingt-deux avril mil neuf cent dix ;

M. **Emile-Joseph Longuesserre**, maître d'hôtel, demeurant à Monaco, rue de Millo, n° 21, a acquis de

M. **Guido Cattadori**, commerçant et M^{me} **Maria Cane**, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, rue Albert, n° 6 ;

Le fonds de commerce d'hôtel, bar, restaurant, exploité à Monaco autrefois avenue de la Gare sous la dénomination d'*Hôtel Restaurant Bar Fritsch*, et actuellement rue Albert, n° 6, maison Mellerio, sous la dénomination de : *Savoia Hôtel Restaurant American Bar*. Auquel fonds de commerce est adjoint celui de chambres meublées exploité au deuxième étage de la maison sise à Monaco, rue des Moneghetti, n° 14.

Avis est donné aux créanciers de M. et M^{me} Cattadori, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la vente avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter de la date de l'insertion qui fera suite à la présente, au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'étude de M^e Le Boucher, notaire soussigné, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 3 mai 1910.

L. LE BOUCHER.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA